

J'ai évoqué un peu plus haut ce que l'on sait depuis les travaux d'*African Rights* : entre le 20 et le 25 avril 1994, les génocidaires ont entrepris de se déplacer à la rencontre des Hutu et des Twa de Bisesero, avec pour objectif de les convaincre de se désolidariser de leurs voisins tutsi. L'opération fut un franc succès. Quand ils rejoignirent les génocidaires, ils leur firent part de la tactique des Tutsi qu'ils connaissaient bien pour avoir commencé à se battre à leurs côtés. Cette tactique, dite de la « mêlée », consistait à se mélanger à leurs assaillants de telle sorte que ces derniers ne soient plus en mesure de leur lancer une grenade ou bien de leur tirer dessus sans prendre en retour le risque de tuer l'un des leurs. Elle a longtemps permis aux Abasesero d'infliger des pertes à leurs génocidaires qui avaient dès lors fini par avoir peur d'aller les affronter, qui avaient même cessé de les combattre. Antoine Sebironde se souvient :

À cette époque, on résistait. Les miliciens avaient peur de nous.

*Le 12 mai, ils avaient peur ?*

Au moins pendant une semaine, les miliciens ont eu peur de nous attaquer. Il y avait même des Tutsi qui cultivaient aux champs.<sup>314</sup>

Pour contrer cette tactique de la mêlée, il fut envisagé d'installer des armes lourdes au sommet des collines afin de ne plus avoir à se battre contre eux au corps à corps. Cette nouvelle stratégie fut mise en œuvre le 13 mai, et ce sont notamment des soldats français qui se seraient trouvés derrière ces armes lourdes. Ils n'auraient ainsi pas eu d'autres choix que celui de soutenir sur le terrain les génocidaires qui, de peur de se faire tuer eux-mêmes par les civils tutsi, refusaient désormais de poursuivre les tueries à cet endroit. Voici ce que nous dit Jean Ngarambe :

Avant que ces Blancs ne viennent, il y avait eu une sorte de bataille rangée au cours de laquelle des Hutu avaient été tués, étant donné que nous utilisions alors tous les mêmes armes. Lorsque ces militaires sont venus, et comme certains Hutu gardaient le souvenir de ces Hutu qui avaient été tués tandis qu'ils se battaient encore sans bénéficier de ce renfort, certains pouvaient avoir peur. C'est pourquoi ils essayaient tout le temps de marcher à côté de ceux qui avaient des armes puissantes.<sup>315</sup>

Quant au policier Sylvestre Rwigimba, il se souvient que certains paysans hutu avaient effectivement peur, ce 13 mai, d'aller combattre les Tutsi :

Vous savez, les paysans, ceux qui remontaient des collines, qui débusquaient tout ce monde, ce sont eux qui revenaient, qui nous disaient : « Il y a énormément de gens. » Eux, ils n'osaient pas les affronter.<sup>316</sup>

Et quand bien même le rôle des soldats français dans le génocide du 13 mai aurait été moins déterminant qu'il le fut, on ne manquera pas de réfléchir à la question de la dilution de la responsabilité des uns dans celles des autres, dont nous invite à s'emparer ce rescapé en parlant de ces soldats blancs qui les ont attaqués le 13 mai :

Est-ce que je peux les innocenter d'actes de tueries étant donné qu'ils étaient avec des militaires et beaucoup, beaucoup, beaucoup d'autres ?<sup>317</sup>

Non Monsieur, la participation de milliers de paysans rwandais à ce génocide du 13 mai ne saurait aucunement innocenter ces quelques soldats français pour leurs actes de tueries que vous et d'autres témoins nous décrivez. Réciproquement, la possible participation de ces quelques Français au génocide du 13 mai ne saurait aucunement innocenter ces milliers de paysans rwandais, quand bien même ces derniers étaient alors encadrés par les Interahamwe qu'avaient préalablement pris soin de former des soldats français.

## ***La modification de nos schémas mentaux***

Je ne peux aujourd'hui qu'inviter le lecteur à prendre le chemin que j'ai moi-même dû emprunter. Il consiste à remettre en question certains des schémas cognitifs que nous nous sommes forgés sur la nature de l'implication de la France officielle dans le génocide perpétré à l'encontre des Tutsi. Aussi, plutôt que de procéder par « assimilation » en rejetant ce que nous apprennent les témoins au prétexte de l'incompatibilité de ce qu'ils rapportent avec nos propres schémas, nous faut-il désormais procéder par « accommodation » en envisageant au contraire de modifier ces derniers pour intégrer ce qu'ils nous demandent aujourd'hui de prendre en compte.

Ces schémas mentaux nous accompagnent aux différentes étapes que nous sommes amenés à franchir sur le chemin de la vérité historique. C'est à travers eux que nous faisons ce chemin, mais c'est également à cause d'eux que nous pouvons être amenés à ne pas le faire. Ce qui nous empêche aujourd'hui d'accéder à l'entière vérité de ce mécanisme génocidaire n'est

pas tant le manque d'information le concernant que notre propre autocensure. Je comprends toutefois l'autocensure en ce domaine, en ce que la réalité de la participation sur le terrain de soldats français à ce génocide n'est pas simplement inavouable pour eux, mais inconcevable pour nous. Prenons garde toutefois à ce que l'observation par les génocidaires français de notre incapacité à concevoir qu'ils aient activement pris part sur le terrain à ce génocide ne soit interprété par eux comme un blanc-seing leur permettant de condamner de prochaines populations civiles. Gardons bien également à l'esprit que notre autocensure est régulièrement alimentée par ceux dont l'intérêt est que jamais notre recherche ne s'aventure au-delà d'un certain champ de possibles. Les frontières qui délimitent le champ des possibilités que nous nous autorisons à entrevoir nous empêchent d'accéder à autre chose que ce dont nous sommes déjà persuadés. Nous sommes notamment persuadés que ceux entre les mains desquels a été placé le destin de la France ne peuvent en aucun cas avoir à nouveau mis en œuvre le "ça" du "Plus jamais ça". C'est sur cette auto-persuasion que surfe l'indignation de ceux qui tentent de nous emmurer dans nos certitudes. Que dire par exemple de l'indignation exprimée par celui qui fut secrétaire général de la présidence de la République pendant le génocide ? Prenant à partie les magistrats d'un tribunal parisien, celui-ci fit valoir que certaines personnes allaient jusqu'à accuser la France d'avoir été complice d'un génocide, avant d'asséner que lorsque l'on en arrivait à de telles accusations, il n'y avait plus de débat possible, emportant dans la foulée l'approbation du président du tribunal. De débat, il n'y a en a en effet de moins en moins qui puisse encore se justifier aujourd'hui, les éléments de la présente enquête faisant état de ce que la France officielle aurait donc bien directement pris part au génocide perpétré à l'encontre des Tutsi du Rwanda. Les nouveaux négationnistes - non ceux qui nient l'existence de ce génocide, mais ceux qui en nient certains des mécanismes - ne manqueront pas, pour leur part, d'user de méthodes largement éprouvées aux fins de la dénigrer, parmi lesquelles la contre-enquête malveillante ou simplement mal faite, ou bien encore la calomnie à mon endroit, ne se souciant pas de ce que c'est à la mémoire de quarante mille âmes que de la sorte ils s'attaqueront. Chacun est ainsi libre de disposer comme il l'entend de ce court moment que constitue la vie d'un homme. Il tiendra dès lors à chacun de nous, en notre âme et conscience, de garder l'esprit clair. Il tiendra à chacun de nous de décider ou non d'aller honnêtement entendre ce qu'ont à nous dire les témoins, en espérant que certains d'entre eux auront le courage de résister

aux pressions que ne manqueront pas d'exercer sur eux ceux dont l'intérêt est qu'ils finissent par se rétracter publiquement. Ceux qui décideront d'aller à la rencontre des rescapés devront, en outre, leur inspirer confiance. N'oublions pas que l'on dit des rescapés de la Shoah qu'ils ont fini par se refermer sur eux-mêmes après qu'on leur ait fait part d'un scepticisme en écho à leur premier témoignage relatif à l'expérience des camps. Or j'ai aujourd'hui l'intime conviction d'avoir obtenu l'ensemble de ces témoignages grâce à la confiance que j'ai pu leur inspirer quant à ma volonté inébranlable de faire connaître ce qu'ils avaient à me dire, et ce quel que soit ce que j'allais entendre. Il tiendra enfin à nous de savoir nommer la chose, entièrement, proprement. Chacun aura ainsi loisir, aussi bien dans ses silences que dans ses prises de position privées et publiques, de laisser la trace qu'il aura décidé de laisser de lui-même sur un sujet que les générations futures ne manqueront pas de considérer comme étant l'un des plus graves de notre époque. Ce choix est l'affaire de chacun d'entre nous.